

APPEL À PARTICIPATION

**Musées et patrimoine immatériel : transmission, savoir-faire et conservation muséale
COLLOQUE INTERNATIONAL**

8 et 9 novembre 2019 : Mons – Binche

Partenaires : Musée du Doudou (Ville de Mons) et Musée International du Carnaval et du Masque à Binche, ICOM Belgique, WBI
Sous le haut patronage de la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO

Lieux: Musée international du Carnaval et du Masque (MUM - Binche), Hôtel de Ville de Mons, Artothèque, Chapelle St-Calixte (site du beffroi) et Mons Memorial Museum (répartition des workshops sur les différents lieux dans l'après-midi).

Quinze années après l'adoption de la convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, ce colloque interdisciplinaire et international vise à stimuler les échanges entre artistes, artisans, chercheurs académiques, conservateurs du patrimoine, praticiens et public spécialisé, afin d'aborder les problématiques relatives à la transmission des savoir-faire, enjeu majeur des métiers et de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Aujourd'hui, les mutations technologiques, économiques et sociales apportent un certain nombre de réalités et de questionnements dans l'expérimentation des modes de transmission des savoir-faire et des métiers. Des communautés et des individus tentent d'apporter des réponses à ce défi en développant, à des échelles diverses, différents systèmes de transmission. Dans une perspective critique et comparative, des chercheurs issus de plusieurs disciplines (histoire de l'art, anthropologie, histoire, etc.), des responsables d'administrations, des artistes, artisans et détenteurs du patrimoine culturel immatériel témoigneront de leurs réflexions.

La pérennité du patrimoine oral et immatériel est assurée non seulement par les acteurs de ces traditions qui sont chargés de transmettre des savoir-faire liés à celles-ci, mais également par les instances muséales qui ont un devoir de mémoire vis-à-vis de la société qu'elles représentent, et par les politiques qui encadrent ces manifestations.

La tâche d'un musée est, entre autres, de conserver et d'exposer ses collections, par nature matérielles. Néanmoins, quand à ces objets s'ajoute tout un bagage intangible, il convient de se demander comment et si le musée peut en rendre une image fiable. Le musée est historiquement attaché aux objets qui constituent tant son origine que son fonctionnement. Toutefois un constat est clair aujourd'hui : cette présentation centrée sur les objets est insuffisante. Quand il est question de patrimoine immatériel, et même s'il existe une dimension historique, le musée doit se situer dans une contemporanéité mouvante et évolutive. Ainsi, le musée doit aujourd'hui pouvoir mettre en cohérence ces objets avec leurs contextes locaux et plus globaux, géographiques et territoriaux, sociaux, économiques, politiques, culturels,

religieux, leurs environnements physiques, biologiques et technologiques, les institutions, le droit, les comportements, le rapport au temps, au pouvoir, aux autres, etc.

S'éloignant ainsi de son contenu traditionnel (beaux-arts, histoire, ethnologie etc.), le musée doit trouver d'autres modes d'approche. Les nouvelles technologies peuvent notamment être des vecteurs intéressants. Aujourd'hui, la question de la restitution de toutes les formes matérielles du réel confronte le musée à 3 éléments : l'éthique (ce qu'il faut faire), le technique (ce qu'il est possible de faire) et la muséographie (ce que l'on donne à voir) (Martinez, 2003). Tout comme le patrimoine immatériel est interdépendant des objets, le musée l'est aussi et devra trouver le juste équilibre entre l'exposition de l'intangible et de ses contextes et son assujettissement aux objets.

Ce sont ces diverses questions qui seront mises en lumière ici. La question du rôle du musée peut être également posée par la même occasion. S'agit-il de préserver ? De témoigner ? De contextualiser ? De rendre vivant ? Ou accessible ?

Objectifs :

- Faciliter la mise en réseau d'acteurs du Patrimoine Culturel et Immatériel (PCI) et les partages d'expériences;
- Réfléchir aux outils méthodologiques adéquats à mettre en place ou à créer pour garantir la sauvegarde, l'inventaire de ce type de patrimoine ;
- Travailler à l'établissement des méthodologies d'intégration du patrimoine matériel et immatériel dans les musées et autres institutions du patrimoine;
- Proposer des actions visant à faciliter la transmission des savoir-faire et de l'artisanat liés à ces patrimoines immatériels, reconnus ou non par l'UNESCO ;
- Réfléchir aux approches interdisciplinaires et intersectorielles qui permettent une étude transversale des diverses dimensions du patrimoine culturel : mobilier et immobilier, matériel et immatériel ;
- Identifier les menaces, répondre aux défis de ce genre de matériel et étudier les approches permettant d'utiliser au mieux les possibilités offertes par les technologies ;
- Identifier et étudier des outils et des normes de documentation pour la mise en œuvre des pratiques coordonnées en matière de muséologie et de patrimoine ;
- Assimiler les communautés locales, patriciens du patrimoine immatériel, à l'inventaire des éléments du patrimoine immatériel ;
- Poser la question du musée et de la muséologie dans le cadre de la valorisation du patrimoine immatériel.



Commission
belge francophone
et germanophone
pour l'UNESCO

